

Nomenclature et règles de nommage des structures dans le SI-SIAO

Structures d'hébergement/logement dans le SI-SIAO

DISPOSITIF1_DISPOSITIF2_ASSOCIATION_NOM DE LA STRUCTURE_VILLE_PLACES SPECIFIQUES

[1] [2] [3] [4] [5] [6]

- [1] le dispositif1 doit être un acronyme – voir tableau des nomenclatures.
- [2] le dispositif2 doit être en acronyme – voir tableau des nomenclatures.
- [3] nom de l'association ou sous acronyme.
- [4] le nom de la structure doit être le plus court possible, en privilégiant les acronymes.
- [5] nom de la ville de la structure
- [6] acronyme des places spécifiques

Exemple de nommage :

- URG_CHRS_VV_EQUALIS_Meaux
- LGT_FJT_CRF_Melun

(Les noms des structures sont limités à 50 caractères)

Règle de nommage des structures de premier accueil dans le SI-SIAO

La règle de nommage des structures de premier accueil n'est pas stricte, l'important étant de la caractériser par la mention PA_ en début de nom afin de distinguer les structures d'hébergement et les structures de premier accueil dans le logiciel SI pour faciliter les tris au moment des extractions.

PA_TYPE STRUCTURE_ASSOCIATION_NOM DE LA STRUCTURE_VILLE

[1] [2] [3] [4] [5]

- [1] PA : premier accueil – permet de reconnaître la structure dans le logiciel comme étant une structure de premier accueil uniquement
- [2] type de structure du premier accueil : il peut s'agir d'un service au sein d'une association (équipe mobile, plateforme d'accompagnement, etc.), d'un service d'un département ou d'une ville (CCAS, MDS, etc.), un centre hospitalier (CH), etc. Privilégier les acronymes.
- [4] nom de l'association
- [5] nom de la structure
- [6] ville

Tableau de nomenclature SI-SIAO

DISPOSITIF 1 [1]	DISPOSITIF 2 [2]	TYPE STRUCTURE (Premier accueil) [2]	ASSOCIATIO N [3]	NOM DE LA STRUCTURE [4]	VILLES [5]	PLACES DÉDIÉES [6]
<p>URG : Hébergement d'urgence</p> <p>INS : hébergement d'insertion</p> <p>STAB : hébergement de stabilisation</p> <p>LGT : logement accompagné</p> <p>IML : intermédiation locale</p> <p>FICTIVES : structures fictives ou de tests</p> <p>PA : Premier accueil</p> <p>115 : Structure d'hébergement d'urgence gérée par le 115</p>	<p>ALTHO : Alternative à l'hôtel</p> <p>FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs</p> <p>FTM : Foyer Travailleurs Migrants</p> <p>HUAS : Hébergement d'Urgence avec Accompagnement Social</p> <p>LP : Logement Passerelles</p> <p>MR : Maison Relais</p> <p>PF : Pension de Famille</p> <p>RA : Résidence Accueil</p> <p>RS : Résidence sociale</p> <p>RJA : Résidence Jeunes Actifs</p> <p>SOLIBAIL : Solibail</p> <p>CHRS : centre d'hébergement de réinsertion sociale</p> <p>CHU : centre d'hébergement d'urgence</p> <p>HIVER_20XX_20XX : structure hivernale avec période</p> <p>ADN : abri de nuit</p> <p>HDN : halte de nuit</p> <p>GYM : gymnase</p>	<p>CD</p> <p>HOP</p> <p>CCAS</p> <p>HUDA</p> <p>SAVS</p> <p>CMP</p> <p>ML</p> <p>PASH</p> <p>ADJ</p> <p>CADA</p> <p>ALTHO</p> <p>PIJ</p> <p>SOLIBAIL</p> <p>CSAPA</p> <p>BIJ</p> <p>COMMISARIAT(CIAT)</p> <p>ADN</p> <p>MECS</p> <p>OPR</p> <p>FEFSM</p> <p>CAF</p> <p>CHUM</p> <p>CLLAJ</p> <p>CPH</p> <p>ESAT</p> <p>GIP</p> <p>PRAHDA</p> <p>PREV</p> <p>SPIP</p> <p>AEMO</p> <p>ARS</p> <p>ASLL</p> <p>CHU</p> <p>IFEP</p> <p>MNA</p> <p>SP</p> <p>VVC</p> <p>CAARUD</p> <p>CHUDA</p> <p>CIJ</p> <p>DAHO</p> <p>IAE</p> <p>MDPH</p> <p>PADA</p> <p>PASS</p> <p>PLAJ</p> <p>RS</p> <p>SAMSAH</p> <p>SAO</p> <p>SASH</p> <p>SAVA</p>	<p>CRF : Croix-Rouge Française</p> <p>NEEF : Nouvelle Etoile des Enfants de France (etc)</p>	<p>CRF : Croix-Rouge Française</p> <p>NEEF : Nouvelle Etoile des Enfants de France (etc)</p>		<p>VV : victime de violence</p> <p>SP : sortant de prison</p> <p>PPSMJ : personne placée sous-main de justice</p> <p>FE_FSM: Femmes enceintes-femmes sortant de maternité</p> <p>GRAND-FROID</p> <p>CANICULE</p> <p>RENFORT</p>